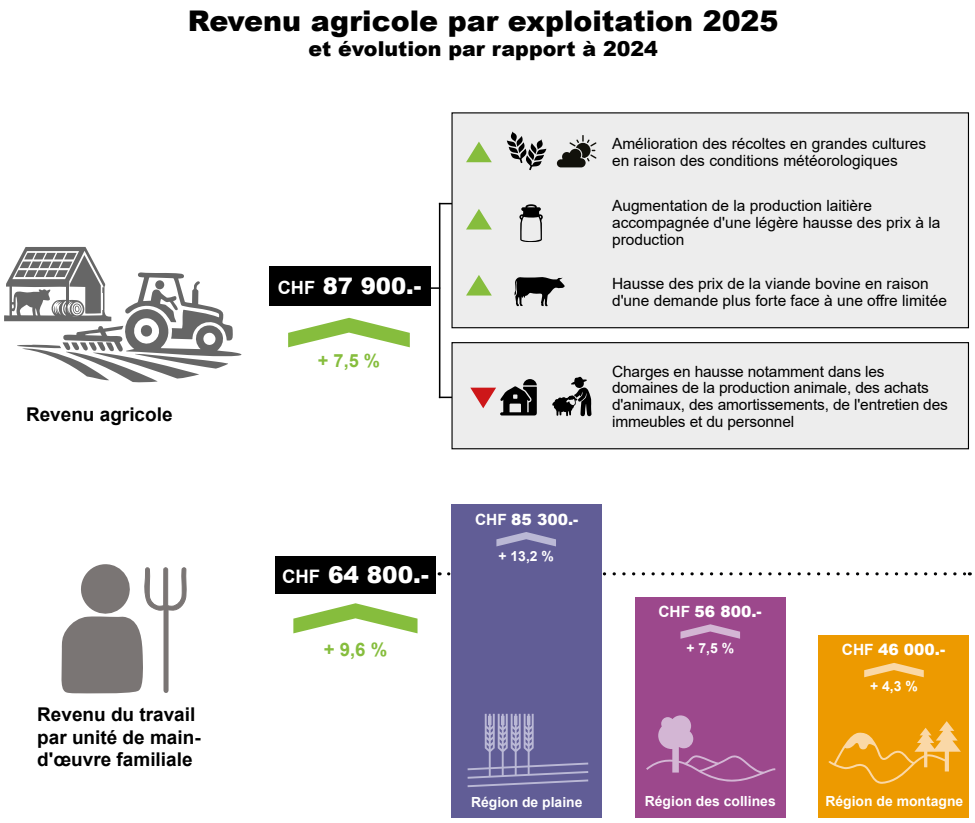
Agroscope Transfer | N° 651 / 2026

Évolution économique de l'agriculture suisse en 2025

Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Novembre 2026



Source: Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon aléatoire sur la situation des revenus Entreprises individuelles et communautés d'exploitation. Toutes les données sont des valeurs moyennes.

Auteur-e-s

Pierrick Jan
Dierk Schmid
Swetlana Renner
Daniel Hoop
Corinne Bertschi
Maria Dieterle

En 2025, le revenu agricole a augmenté de 7,5 % par rapport à l'année précédente. Il s'élevait en moyenne à 87 900 francs par exploitation. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon aléatoire du Dépouillement centralisé des données comptables des exploitations agricoles. Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont détaillés dans l'infographie ci-dessus.

Le revenu agricole rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale et les capitaux propres investis dans l'exploitation. L'intérêt calculé des capitaux propres a diminué de 39 % en raison de la baisse des taux d'intérêts et s'élevait à 2100 francs. Avec 1,32 emplois à plein temps, le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est resté stable par rapport à 2024. En conséquence, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté de 9,6 % pour atteindre 64 800 francs. Le revenu extra-agricole a quant à lui également augmenté, à savoir de 5,1 %. Le revenu total s'élevait à 123 700 francs et consistait à 32 % de revenus extra-agricoles.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Agroscope une bonne alimentation, un environnement sain

Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture[1]. Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille (Renner et al., 2018). Les données de la comptabilité financière sont fournies par les cheffes et chefs d'exploitation ou par les fiduciaires de manière pseudonymisée. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Les variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG, 2026a) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p. ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitation. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total) ou du calcul des flux de trésorerie, seules les données des entreprises individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation) sont disponibles. Les données individuelles des exploitations sont pondérées à l'aide d'un étalonnage afin de représenter l'univers statistique de manière la plus précise possible à l'aide de variables structurelles connues. Plus d'informations sur la précision des estimations sont disponibles dans la statistique des revenus dans l'agriculture (https://www.statistiquedesrevenus.ch/).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2079 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2025, 1761 exploitations (85 %) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes approches permet de mettre en évidence un éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base des résultats pondérés du panel non-cylindré (le panel non-cylindré est appelé ci-après « échantillon complet »), qui contient toutes les exploitations enquêtées, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tab. annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindré, ci-après appelé « échantillon constant »). Il est important de souligner ici que l'échantillon constant est plus petit et ainsi moins précis que l'échantillon complet. Par ailleurs, il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. La variation relative du revenu agricole et du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale calculée sur la base des résultats pondérés de l'échantillon constant est indiquée dans les tableaux 2 et 4.

[1] *L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Une comparaison des deux relevés est disponible dans l'encadré en page 5.*

Produits et charges

Produits en hausse

En 2025, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élevaient à 438600 francs par exploitation et ont augmenté de 6,2 % par rapport à l'année précédente (tab. 1 en annexe 1). La production végétale et la production animale ont tous deux contribué à cette évolution positive, les deux tiers de la hausse des produits moyens totaux étant imputables à la production animale.

Le produit monétaire de la production végétale a augmenté de 11,5 % par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par des conditions météorologiques nettement plus favorables à la production végétale que celles de l'année précédente marquée par des précipitations exceptionnellement abondantes. Malgré quelques phénomènes météorologiques extrêmes, limités dans le temps et parfois à certaines régions, il n'y a pas eu de périodes prolongées de stress hydrique ou thermique pour les plantes (MeteoSuisse, 2026; LID, 2025).

Dans la culture céréalière en particulier, le rendement s'est redressé en 2025 – après le recul massif des quantités récoltées l'année précédente – ce qui a contribué à une hausse des produits monétaires des grandes cultures (Agristat, 2026a; Schmid et al., 2026). Outre la culture céréalière, les cultures de pommes de terre, de betteraves sucrières et de colza ont également enregistré des récoltes nettement meilleures (Agristat, 2026a; Schmid et al., 2026). Dans la production maraîchère, les conditions météorologiques – notamment un printemps exceptionnellement chaud – ont également eu un impact positif sur les volumes de récolte (Agristat, 2026a, LID, 2025). Dans la production fruitière, la récolte a connu une évolution hétérogène. Pour certaines espèces de fruits (comme les baies ou les abricots), le volume récolté a augmenté, tandis que pour d'autres (comme les poires ou les pommes), il a diminué (Agristat, 2026a). Dans le secteur viticole, la récolte a été meilleure, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, par rapport à l'année précédente, qui avait été pluvieuse (OFAG, 2026b). Sur les marchés agricoles, les prix à la production dans le domaine de la production végétale ont été globalement légèrement inférieurs (-0,6 %) à ceux de l'année précédente (Agristat, 2026b). La hausse des produits monétaires de la production végétale est donc imputable à l'amélioration des récoltes.

Les produits monétaires de la production animale ont augmenté de 8,4 % par rapport à l'année précédente. L'élevage bovin - qui a bénéficié entre autres d'une très bonne année fourragère, y a particulièrement contribué. La production laitière a progressé de 2,1 %. Le prix du lait payé aux producteurs était en moyenne supérieur de 1,7 % par rapport à celui de l'année précédente (Agristat et al., 2026). La produc-

tion de viande bovine a également enregistré une hausse des produits monétaires. C'est le gros bétail qui y a le plus contribué. Alors que la production indigène est restée assez stable (+0,5 %; Proviande, 2026), les prix à la production ont augmenté sous l'effet de la demande (+6,9 %, Agristat, 2026b). Les prix des veaux de boucherie ont également augmenté (+10,2 %; Agristat, 2026b), tandis que la quantité produite a reculé de 8,1 % (Proviande, 2006).
La production porcine a également enregistré une hausse des produits monétaires en 2025. Cette évolution s'explique par une augmentation à la fois du volume de production (+0,8 %; Proviande, 2026) et des prix à la production (+2,7 %; Agristat, 2026b). En 2025, l'élevage de volaille a poursuivi son expansion, porté par la demande. Par rapport à l'année précédente, la production d'œufs et de viande de volaille a augmenté de respectivement 4,2 % et 2,0 % (Aviforum, 2026). Le prix à la production des œufs a augmenté de 3,2 %, tandis que celui de la viande de volaille est resté globalement stable, avec une hausse de 0,2 % (Agristat, 2026b).
Les paiements directs (contributions cantonales comprises) par exploitation ont augmenté en moyenne de 1,8 % alors que le montant total des paiements directs versés par la Confédération au secteur agricole est resté pratiquement inchangé. Cette augmentation est due à la poursuite du changement structurel et à l'augmentation de la surface des exploitations agricoles (+1,5 % pour l'année 2025) qui en découle.

Charges également en hausse

Les charges totales moyennes par exploitation ont augmenté de 5,9 % pour atteindre 350 700 francs, le prix des moyens de production agricole étant resté globalement stable (-0,1 %, Agristat, 2026b). Un peu plus d'un tiers de la hausse des charges totales est dû aux charges spécifiques des animaux et achats d'animaux. Ce poste de charges a augmenté de 7,8 % par rapport à l'année précédente, notamment en raison des prix plus élevés pour les bovins. Les autres postes ayant contribué de manière substantielle à la hausse des charges totales sont – par ordre d'importance absolue – les amortissements et ajustements de valeur (+8,3 %), les charges de personnel (+7,4 %) et l'entretien des immeubles (+14,0 %). L'augmentation des amortissements et des frais d'entretien des immeubles est probablement liée à l'amélioration de la situation économique dans le secteur agricole. Celle-ci pourrait avoir incité les exploitants à réaliser des travaux d'entretien des immeubles et à ajuster à la hausse le montant des amortissements, compte tenu de la bonne marche des affaires, dans les limites autorisées par la législation fiscale.

Revenu agricole

Le revenu agricole moyen, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, s'élève à 87 900 francs par exploitation avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 85 200 francs et 90 600 francs. Il a augmenté de 7,5 %, soit 6200 francs, par rapport à l'année précédente – du fait de la forte hausse des produits (+25 700 francs) par rapport aux charges (+19 500 francs) (tab. 1).
Le revenu agricole a augmenté dans les trois régions (plaine, collines et montagne). C'est dans la région de plaine que la hausse a été la plus forte (+11,2 %), tandis qu'elle a été nettement plus modérée dans la région des collines et de montagne, avec respectivement +4,8 et +2,6 %. Même si les différences régionales en matière d'évolution des revenus résultent en partie d'un effet d'échantillonnage (tab. 2), on constate que la région de plaine a davantage profité des meilleures récoltes en production végétale et de la hausse des produits monétaires dans la production animale que les régions des collines et de montagne. Ce sont les exploitations de montagne qui ont le moins profité de la hausse des produits monétaires. Dans un même temps, leurs charges totales ont augmenté nettement moins fortement que celles des exploitations de plaine et des collines, notamment en raison des amortissements, des charges d'entretien d'immeubles ainsi que des charges spécifiques des animaux et achats d'animaux. Ainsi, le revenu agricole des exploitations de montagne a également augmenté par rapport à l'année précédente.

Tab. 1 : Revenu agricole moyen (en francs par exploitation) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2024	81 700	79 500	84 000
	2025	87 900	85 200	90 600
Région de plaine	2024	100 400	96 200	104 500
	2025	111 600	106 400	116 800
Région des collines	2024	72 900	69 700	76 200
	2025	76 500	72 700	80 300
Région de montagne	2024	64 300	61 000	67 500
	2025	65 900	62 100	69 800

Tab. 2 : Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2024 et 2025 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+7,5 %	+7,9 %
Région de plaine	+11,2 %	+11,4 %
Région des collines	+4,8 %	+4,9 %
Région de montagne	+2,6 %	+4,3 %

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Il sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Du fait de la baisse du taux d'intérêt des obligations fédérales de 0,59 à 0,35 %, l'intérêt calculé du capital propre a diminué de 1300 francs (-39 %).
Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est resté stable par rapport à l'année précédente, à 1,32 unité de travail annuel. La baisse de l'intérêt calculé a eu pour conséquence que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté davantage que le revenu agricole, à

savoir de 9,6 % (5700 francs) pour atteindre 64800 francs (tab. 3 et 4). Il était ainsi de 21 % supérieur à la moyenne des dix dernières années (2015-2024).

Tab. 3 : Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2024	59100	57400	60900
	2025	64800	62700	66900
Région de plaine	2024	75300	72200	78500
	2025	85300	81200	89300
Région des collines	2024	52900	50300	55500
	2025	56800	53700	60000
Région de montagne	2024	44100	41500	46700
	2025	46000	43200	48800

Tab. 4 : Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2024 et 2025 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+9,6 %	+10,9 %
Région de plaine	+13,2 %	+14,4 %
Région des collines	+7,5 %	+8,1 %
Région de montagne	+4,3 %	+6,9 %

Avec 85300 francs, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale en région de plaine était 50 % plus élevé que dans la région des collines (56800 francs) et 85 % plus élevé que dans la région de montagne (46000 francs). En 2025, les trois régions ont enregistré une hausse du revenu du travail par rapport à l'année précédente (tab. 4). Avec +13,2 %, la hausse du revenu du travail a été nettement plus forte dans la région de plaine que dans les régions des collines et de montagne (respectivement +7,5 et +4,3 %). Les disparités dans l'évolution relative du revenu du travail entre les régions reflètent dans une large mesure l'évolution du revenu agricole.

En moyenne des trois années 2023 à 2025, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 84 %, 60 % et 56 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois dernières années (tab. 5).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas

Tab. 5 : Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2023 – 2025.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	70000	46100	39700
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	83200	76300	70200

** Source : Enquête sur la structure des salaires de 2022 et de 2024 (OFS, 2024 et OFS, 2026a), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2026b).*

relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations).

En 2025, le revenu extra-agricole s'élevait à 39500 francs (tab. 1 en annexe). Il a augmenté de 5,1 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation des revenus d'activités professionnelles indépendantes et autres revenus de respectivement 1700 et 400 francs a contribué à cette évolution. L'augmentation du revenu total de 6,9 %, ce qui le porte à 123700 francs, est principalement due à la hausse du revenu agricole.

Le revenu extra-agricole représentait en moyenne 32 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 148600 francs, dans la région des collines à 112000 francs et dans la région de montagne à 100800 francs. Le revenu extra-agricole revêt une plus grande importance dans les régions des collines et de montagne, où il représente 35 respectivement 37 % du revenu total, que dans la région de plaine, où il ne représente que 28 %.

Calcul des flux de trésorerie

Par rapport au compte de résultat, le calcul des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités de l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière, composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique combien d'argent est disponible à la fin de l'année. Entre 2024 et 2025, les flux de trésorerie agricoles par exploitation ont augmenté de 6,5 %, soit 6700 francs, pour atteindre 109800 francs. Les flux de trésorerie agricoles ont donc augmenté un peu moins fortement que le résultat de l'agriculture (+7,8 %), ce qui s'explique par les postes du bilan sans effet sur les liquidités – et surtout par ce que l'on appelle les autres corrections relatives au bilan – qui servent à ajuster le résultat de l'agriculture afin de calculer les flux de trésorerie agricoles. Certes, les amortissements ont augmenté de 4100 francs par rapport à 2024, ce qui a entraîné une correction positive d'autant plus importante lors du calcul indirect des flux de trésorerie agricoles à partir du résultat de l'agriculture. Toutefois, cette hausse a été compensée dans une large mesure par l'évolution des autres corrections relatives au bilan. Pour ces postes, la correction globalement négative s'est élevée à 3400 francs, soit deux fois plus que l'année précédente, ce qui a eu un impact négatif sur les flux de trésorerie. Cette correction négative plus importante résulte principalement d'une valeur au bilan des animaux en hausse de 1600 francs (hausse des produits sans effet sur les liquidités et, par conséquent, correction négative plus importante) ainsi que de la baisse des dettes à

court terme résultant de livraisons et de prestations (baisse des charges sans effet sur les liquidités et, par conséquent correction positive moins marquée).
Les flux de trésorerie entreprise, qui comprennent à la fois les flux de trésorerie agricoles et non agricoles, ont augmenté de 6,4 %, soit de 6700 francs, pour atteindre 112 100 francs. Les flux de trésorerie non agricoles figurant dans la comptabilité financière sont restés globalement stables (-0,2 %).
Dans le domaine privé, les entrées de trésorerie issues de revenus annexes des ménages agricoles figurant dans la comptabilité financière sont restées inchangées (21 000 francs). Les sorties de trésoreries liées aux dépenses privées ont augmenté de 2600 francs, soit de 4,1 %, pour atteindre 65 600 francs. Au total, les sorties de trésorerie dans le domaine privé se sont donc élevées à 44 600 francs. Après déduction de ce montant des flux de trésorerie entreprise (112 100 francs), il restait un solde disponible pour les investissements ou le remboursement des dettes (flux de trésorerie entreprise et privé) de 67 500 francs par ménage agricole. Ce solde a augmenté de 4000 francs (+6,2 %) par rapport à 2024. Les investissements nets, dont la moyenne doit être considérée avec prudence en raison de la distribution asymétrique des valeurs individuelles, ont augmenté de 10 900 francs (+16,3 %) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 77 700 francs. Il en a résulté un solde négatif de flux de trésorerie avant activité de financement (manque de financement) de 10 200 francs. Les entrées de trésorerie issues des opérations de financement (acquisition de capital moins remboursement de capital) ont augmenté de 14 100 francs et se sont élevées en moyenne à 19 900 francs. Il en a résulté une entrée de trésorerie, c'est-à-dire une variation positive des liquidités figurant au bilan entre le début et la fin de l'année, d'un montant total de 9700 francs par ménage agricole.

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les bouclements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118).
Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques. Les complémentarités et les différences entre les deux statistiques sont décrites en détails dans OFS (2017).

Bibliographie

- Agristat, 2026a. Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation. Chapitre 2: Production végétale. Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Agristat, 2026b. Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation. Chapitre 8: Prix et indices. Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Agristat, TSM Solutions Sàrl (TSM), Producteurs Suisses de Lait (PSL), Switzerland Cheese Marketing AG (SCM), Interprofession du lait (IP Lait), 2026. Statistique laitière de la Suisse – 2025. Agristat, TSM, PSL, SCM, IP Lait (ed.), Brugg & Berne.
- Aviforum, 2026. Aviculture en chiffres (actualisé 3/26). Aviforum, Zollikofen.
- LID, 2025. Die Schweizer Landwirtschaft 2025. Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Berne
- MétéoSuisse, 2026. Bulletin climatologique année 2025. Genève.
- OFAG, 2026a. Système d'information sur la politique agricole SIPA. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2026b. L'année viticole 2025 - Statistiques vitivinicoles. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFS, 2017. Regards sur l'économie primaire suisse. Les deux baromètres de l'agriculture suisse. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2024. Enquête sur la structure des salaires 2022. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2026a. Enquête sur la structure des salaires 2024. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2026b. Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2010–2025. Indice suisse des salaires. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Proviande, 2026. Le marché de la viande 2025. Proviande société coopérative, Berne.
- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten: Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung. Agroscope Science No 68, Agroscope, Ettenhausen.
- Schmid D., Hoop D., Renner S & Jan P., 2026. Résultats des branches de production 2025 – Echantillon Gestion d'exploitation. Agroscope, Ettenhausen.

Remerciements

Agroscope remercie les cheffes et chefs d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données

Informations complémentaires

D'autres résultats sont disponibles dans la publication « Statistique des revenus dans l'agriculture 2025 » qui est mise en ligne gratuitement sur www.statistiquedesrevenus.ch.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données: valeurs moyennes		Suisse				Région de plaine			
		2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24	2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24
Nombre d'exploitations		2245	2079	–166	–7.4	922	826	–96	–10.4
Exploitations représentées		31237	30643	–594	–1.9	13070	12804	–266	–2.0
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.8	10.3	0.0	–4.1	10.9	11.2	0.0	2.4
Terres en intégralité en location	%	11.2	11.8	0.0	5.1	12.0	13.0	0.0	8.0
Main-d'œuvre	UTA	1.94	1.98	0.04	1.9	2.18	2.26	0.07	3.3
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.32	1.32	0.00	0.0	1.28	1.28	0.00	0.1
Surface agricole utile (SAU)	ha	28.5	28.9	0.4	1.5	31.1	31.6	0.5	1.5
dont terres assolées ouvertes	ha	7.4	7.6	0.2	2.4	14.5	14.7	0.3	1.8
dont prairies	ha	20.1	20.4	0.3	1.3	15.3	15.5	0.2	1.4
dont cultures pérennes	ha	0.5	0.5	0.0	0.2	1.0	1.03	0.0	0.1
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	37.5	38.1	0.6	1.6	41.2	41.6	0.5	1.1
dont bovins	UGB	28.3	28.8	0.4	1.5	28.6	28.8	0.2	0.6
dont petits ruminants	UGB	1.4	1.4	0.0	1.4	0.9	0.9	0.0	–4.0
dont porcs	UGB	4.6	4.5	0.0	–0.5	6.7	6.7	0.1	0.8
dont volaille	UGB	2.4	2.5	0.1	4.2	3.9	4.0	0.1	3.4
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.32	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	–0.01	–0.4
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1193090	1236443	43353	3.6	1400259	1452222	51963	3.7
Actifs circulants	Fr.	274470	289430	14959	5.5	327350	348273	20924	6.4
Immobilisations	Fr.	918620	947013	28393	3.1	1072909	1103948	31039	2.9
Passifs	Fr.	1193090	1236443	43353	3.6	1400259	1452222	51963	3.7
Capital étranger	Fr.	613298	640403	27105	4.4	718175	739172	20997	2.9
Capital propre	Fr.	579792	596040	16248	2.8	682084	713050	30966	4.5
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	16734	28010	11276	67.4	18696	34592	15897	85.0
Degré de liquidité 2 *(quick ratio)*	%	517	506	–12	–2.3	536	488	–48	–8.9
Degré de financement étranger	%	51	52	0	0.8	51	51	0	–0.8
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	115	115	0	0.0	116	116	0	0.1
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	14.7	14.6	–0.1	–0.4	14.2	14.0	–0.2	–1.7
UGB par unité de main-d'oeuvre	UGB/UTA	19.4	19.3	–0.1	–0.3	18.9	18.5	–0.4	–2.1
SAU / actifs	ha SAU/100000 Fr.	2.4	2.3	0.0	–2.1	2.2	2.2	0.0	–2.1
UGB / actifs	UGB/100000 Fr.	3.1	3.1	–0.1	–2.0	2.9	2.9	–0.1	–2.5
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.32	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	–0.01	–0.4
Actifs par unité de main-d'oeuvre	Fr./UTA	615633	625996	10363	1.7	641268	643755	2486	0.4
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	412844	438576	25732	6.2	539313	579251	39938	7.4
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	380625	405748	25123	6.6	503084	543208	40123	8.0
dont produits des végétaux	Fr.	55493	61894	6401	11.5	113972	125260	11288	9.9
dont produits des animaux	Fr.	204492	221690	17198	8.4	259818	286733	26915	10.4
dont produits de produits transformés	Fr.	14261	14357	96	0.7	25682	26333	651	2.5
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	17414	17187	–227	–1.3	21992	22049	56	0.3
Paiements directs	Fr.	82465	83984	1519	1.8	76752	77378	627	0.8
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	28593	29181	588	2.1	32417	32550	132	0.4
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	2966	3040	74	2.5	2606	2620	14	0.5
– Charges totales	Fr.	331096	350671	19575	5.9	438962	467664	28702	6.5
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	138240	147563	9323	6.7	195228	210475	15247	7.8
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	20267	21094	827	4.1	38431	39388	957	2.5
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	95138	102548	7410	7.8	122006	133795	11789	9.7
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	40243	43214	2970	7.4	60593	66084	5490	9.1
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	130250	137701	7451	5.7	155197	162838	7641	4.9
dont amortissements et ajustements	Fr.	49788	53915	4127	8.3	58651	62283	3632	6.2
dont charges générales d'exploitation	Fr.	21814	21533	–281	–1.3	27324	27442	118	0.4
= Revenu agricole (RA)	Fr.	81749	87905	6156	7.5	100352	111587	11235	11.2
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	3421	2086	–1335	–39.0	4024	2496	–1529	–38.0
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	78328	85819	7491	9.6	96327	109091	12764	13.3
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.32	1.32	0.00	0.0	1.28	1.28	0.00	0.1
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	59136	64808	5672	9.6	75340	85267	9926	13.2

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données: valeurs moyennes		Région des collines				Région de montagne			
		2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24	2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24
Nombre d'exploitations		721	684	–37	–5.1	602	569	–33	–5.5
Exploitations représentées		8597	8424	–173	–2.0	9570	9415	–155	–1.6
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.8	9.6	0.0	–10.4	10.5	9.7	0.0	–7.6
Terres en intégralité en location	%	11.2	11.7	0.00	3.8	10.1	10.3	0.00	1.6
Main-d'œuvre	UTA	1.78	1.79	0.01	0.5	1.75	1.76	0.02	0.9
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.32	1.31	–0.01	–0.6	1.39	1.40	0.01	0.3
Surface agricole utile (SAU)	ha	26.1	26.5	0.4	1.5	27.1	27.5	0.4	1.4
dont terres assolées ouvertes	ha	4.6	4.9	0.3	5.9	0.4	0.4	0.0	4.2
dont prairies	ha	20.9	21.1	0.1	0.6	26.0	26.4	0.4	1.6
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	1.4	0.1	0.1	0.0	0.8
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	40.3	41.1	0.8	1.9	30.0	30.7	0.7	2.2
dont bovins	UGB	31.1	32.0	0.9	2.8	25.4	25.9	0.4	1.7
dont petits ruminants	UGB	1.3	1.2	–0.1	–8.1	2.2	2.4	0.2	9.7
dont porcs	UGB	4.8	4.8	–0.1	–1.4	1.4	1.3	–0.1	–5.6
dont volaille	UGB	2.3	2.4	0.0	1.8	0.5	0.6	0.1	24.3
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55	0.01	0.4	1.11	1.11	0.01	0.7
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1 141 534	1 184 163	42 629	3.7	956 469	989 770	33 301	3.5
Actifs circulants	Fr.	263 961	273 815	9853	3.7	211 692	223 377	11 685	5.5
Immobilisations	Fr.	877 573	910 349	32 776	3.7	744 777	766 393	21 616	2.9
Passifs	Fr.	1 141 534	1 184 163	42 629	3.7	956 469	989 770	33 301	3.5
Capital étranger	Fr.	617 419	652 862	35 443	5.7	466 365	494 935	28 570	6.1
Capital propre	Fr.	524 115	531 302	7186	1.4	490 105	494 835	4731	1.0
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	14 157	23 454	9297	65.7	16 371	23 136	6765	41.3
Degré de liquidité 2 *(quick ratio)*	%	461	489	28	6.0	547	576	29	5.3
Degré de financement étranger	%	54	55	1	1.9	49	50	1	2.6
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	114	113	0	–0.3	113	113	0	0.1
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	14.7	14.8	0.1	1.0	15.5	15.6	0.1	0.6
UGB par unité de main-d'oeuvre	UGB/UTA	22.7	23.0	0.3	1.3	17.2	17.4	0.2	1.3
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.3	2.2	0.0	–2.1	2.8	2.8	–0.1	–2.0
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	3.5	3.5	–0.1	–1.8	3.1	3.1	0.0	–1.2
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55	0.01	0.4	1.11	1.11	0.01	0.7
Actifs par unité de main-d'oeuvre	Fr./UTA	642 392	662 779	20 387	3.2	547 430	561 706	14 276	2.6
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	371 824	397 148	25 324	6.8	276 972	284 332	7360	2.7
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	341 099	364 301	23 202	6.8	248 887	255 893	7007	2.8
dont produits des végétaux	Fr.	20 201	24 907	4706	23.3	7330	8813	1483	20.2
dont produits des animaux	Fr.	213 292	229 308	16 016	7.5	121 028	126 419	5391	4.5
dont produits de produits transformés	Fr.	7693	6481	–1213	–15.8	4564	5118	554	12.1
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	17 062	17 408	346	2.0	11 477	10 377	–1099	–9.6
Paiements directs	Fr.	75 875	78 300	2425	3.2	96 189	98 053	1864	1.9
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	27 183	28 841	1658	6.1	24 637	24 903	266	1.1
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	3323	3446	123	3.7	3138	3249	112	3.6
– Charges totales	Fr.	298 880	320 674	21 795	7.3	212 720	218 405	5685	2.7
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	127 949	136 020	8071	6.3	69 654	72 333	2679	3.8
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	11 088	11 517	429	3.9	3706	4785	1079	29.1
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	97 152	104 505	7353	7.6	56 636	58 302	1667	2.9
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	29 463	31 037	1574	5.3	22 135	23 007	871	3.9
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	121 507	133 943	12 436	10.2	104 034	106 879	2845	2.7
dont amortissements et ajustements	Fr.	47 150	55 307	8157	17.3	40 052	41 288	1236	3.1
dont charges générales d'exploitation	Fr.	19 385	19 050	–335	–1.7	16 473	15 719	–753	–4.6
= Revenu agricole (RA)	Fr.	72 944	76 474	3529	4.8	64 252	65 927	1675	2.6
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	3092	1860	–1233	–39.9	2892	1732	–1 160	–40.1
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	69 852	74 614	4762	6.8	61 360	64 195	2835	4.6
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.32	1.31	–0.01	–0.6	1.39	1.40	0.01	0.3
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	52 898	56 847	3948	7.5	44 112	45 999	1887	4.3

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2: Revenu du ménage et calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données: valeurs moyennes		Suisse				Région de plaine			
		2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24	2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24
Nombre d'exploitations (sans CE)		2094	1945	–149	–7.1	863	770	–93	–10.8
Exploitations représentées (sans CE)		29246	28712	–534	–1.8	12202	11886	–316	–2.6
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	115717	123700	7983	6.9	136864	148600	11736	8.6
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	78095	84148	6053	7.8	95741	106739	10998	11.5
Revenu extra-agricole	Fr.	37622	39553	1931	5.1	41123	41861	738	1.8
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)									
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr.	103042	109773	6731	6.5	128248	140808	12560	9.8
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr.	73684	79448	5764	7.8	89774	100585	10811	12.0
Amortissements	Fr.	49999	54124	4125	8.2	58742	62187	3444	5.9
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr.	–1782	–1671	111	6.2	–1186	–2101	–915	–77.2
Autres corrections relatives au bilan	Fr.	–3398	–6783	–3385	–99.6	–3680	–4475	–795	–21.6
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr.	–15461	–15343	118	0.8	–15403	–15388	14	0.1
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr.	2373	2368	–5	–0.2	2745	2345	–400	–14.6
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr.	105415	112141	6726	6.4	130993	143153	12160	9.3
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr.	–41831	–44592	–2762	–6.6	–53608	–58273	–4664	–8.7
+ Revenus annexes CoFi	Fr.	21174	21004	–170	–0.8	20509	19363	–1145	–5.6
– Dépenses privées, CoFi	Fr.	63004	65596	2592	4.1	74117	77636	3519	4.7
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr.	63584	67549	3964	6.2	77385	84880	7495	9.7
– Flux de trésorerie issus des opérations d'investisssement*	Fr.	66820	77724	10904	16.3	73600	91849	18250	24.8
= Excédent (+) / manque de financement (–)	Fr.	–3236	–10175	–6940	–214.5	3785	–6969	–10754	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr.	5794	19902	14108	243.5	370	18571	18201	4913.8
= Variation des liquidités*	Fr.	2559	9727	7168	280.2	4155	11602	7447	179.2
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr.	3857	4037	180	4.7	4370	4723	353	8.1
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	%	27	28	0	1.3	25	26	1	3.6

Toutes les données: valeurs moyennes		Région des collines				Région de montagne			
		2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24	2024	2025	Δ absolue 25 vs 24	Δ en % 25 vs 24
Nombre d'exploitations (sans CE)		665	640	–25	–3.8	566	535	–31	–5.5
Exploitations représentées (sans CE)		7979	7932	–47	–0.6	9065	8894	–171	–1.9
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	106931	112047	5116	4.8	94987	100818	5831	6.1
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	68702	72883	4181	6.1	62611	64004	1392	2.2
Revenu extra-agricole	Fr.	38229	39164	935	2.4	32376	36815	4438	13.7
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)									
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr.	93946	98514	4568	4.9	77122	78342	1221	1.6
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr.	65337	68864	3527	5.4	59373	60639	1266	2.1
Amortissements	Fr.	47483	56143	8660	18.2	40446	41548	1102	2.7
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr.	–3054	–1313	1741	57.0	–1465	–1417	48	3.3
Autres corrections relatives au bilan	Fr.	133	–9336	–9469	n.d.	–6126	–7590	–1465	–23.9
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr.	–15953	–15844	109	0.7	–15107	–14837	270	1.8
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr.	3212	2911	–301	–9.4	1133	1913	780	68.8
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr.	97158	101425	4267	4.4	78255	80255	2001	2.6
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr.	–35115	–37763	–2647	–7.5	–31888	–32401	–513	–1.6
+ Revenus annexes CoFi	Fr.	23814	23471	–343	–1.4	19744	20995	1250	6.3
– Dépenses privées, CoFi	Fr.	58930	61234	2304	3.9	51633	53396	1764	3.4
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr.	62042	63662	1620	2.6	46366	47854	1488	3.2
– Flux de trésorerie issus des opérations d'investisssement*	Fr.	75342	73892	–1450	–1.9	50194	62265	12071	24.0
= Excédent (+) / manque de financement (–)	Fr.	–13299	–10230	3069	23.1	–3828	–14411	–10583	–276.5
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr.	15177	19663	4486	29.6	4836	21894	17058	352.7
= Variation des liquidités*	Fr.	1878	9433	7555	402.4	1008	7483	6474	642.1
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr.	3922	3993	71	1.8	3008	3028	19	0.6
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	%	28	28	0	–0.9	31	31	0	–1.2

*CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible; * Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités -*

Exclusion de responsabilité: Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.

Impressum

Éditeur	Agroscope, Tänikon 1, 8356 Ettenhausen, www.agroscope.ch
Renseignements	Pierrick Jan, pierrick.jan@agroscope.admin.ch Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch
Traduction	Service linguistique Agroscope
Mise en page et impression	Brüggli Admedia AG, Romanshorn
Abonnement et changements d'adresses	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : verkauf.zivil@bbl.admin.ch (en cas de changements d'adresses, veuillez indiquer le numéro d'abonnement qui figure sur l'étiquette d'adresse)
Téléchargement	www.statistiquedesrevenus.ch
Copyright	© Agroscope 2026
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)